



# Déclaration préalable du Sgen-CFDT

## CSASD des Yvelines le 28 septembre 2023

Madame la Directrice Académique, Mesdames, Messieurs,

Nous tenons tout d'abord à remercier l'ensemble des services pour les documents et le travail fourni.

En cette rentrée morose, le Sgen-CFDT avait envie de relever des points positifs, donc nous ne parlerons pas :

- des projecteurs des médias sur la triste situation de harcèlement du jeune Nicolas dénoncée par sa famille et que nous aurions aimé apprendre autrement que par les réseaux sociaux ou des chaînes de télévision polémiques.
- des postes non pourvus, que nous avons tous ici présents constatés, malgré les annonces tonitruantes de notre nouveau Ministre qui a ensuite beaucoup plus parlé d'abaya.
- la difficulté de recruter des contractuels particulièrement en voie professionnelle.
- la difficulté pour recruter des AESH alors que nous en avons tellement besoin.
- des bureaux des entreprises non pourvus ou pour lesquels on se replie sur les assistants des directeurs délégués à la formation en alourdissant leur charge de travail.
- des classes chargées alors qu'il manque encore des places pour des élèves sans solution (que ce soit en voie technologique ou en voie professionnelle).
- des formations hors temps scolaire, mises sur les vacances, propageant l'idée complètement erronée que les professeurs ne travaillent pas pendant ces dernières (on ne parlera pas des cours à ajuster ou préparer et des copies à corriger !).
- du Pacte en saignant (en 3 mots) qui, même si comme l'a dit le recteur en CSA, ce n'est pas une revalorisation mais la rémunération des missions particulières laissant ainsi supposer au grand public que les professeurs n'en font pas assez et peuvent prendre des charges supplémentaires!
- l'épuisement moral et physique, déjà en début d'année, des personnels de l'Education nationale et qui n'est pas pris en considération.
- des méthodes managériales un peu surprenantes : des collègues qui n'avaient pas de pause méridienne dans leur emploi du temps, ou d'autres auxquels on ne donne que la co-intervention ou le chef-d'oeuvre dans une classe sans que le collègue ait la classe dans ses disciplines.

- les difficultés de travailler dans des bâtis non adaptés à la canicule et/ou non rénovés avec une absence de considération à cet égard. Sans nul doute, avant que cela devienne un scandale, on nous prescrira une formation, en août, pour apprendre à travailler dans des conditions climatiques difficiles !

Non, nous ne parlerons pas de tout ceci ! D'autant plus que plusieurs points sur ces 11 cités ne relèvent pas des compétences de la DSDEN ! Cependant il était important que nous les évoquions même si cela ne fait que renforcer notre mécontentement.

Aujourd'hui, nous aimerions savoir, avant d'aborder les ajustements faits en fin d'année scolaire dernière ou à quelques jours de la rentrée, le nombre de postes et de BMP encore vacants dans notre département.

En vous remerciant, Madame la Directrice Académique, Madame la Secrétaire Générale, Mesdames et Messieurs, de votre attention.

Sylvie Hopkins, représentante du Sgen-  
CFDT au CSASD des Yvelines

contact : [78@sgen.cfdt.fr](mailto:78@sgen.cfdt.fr)